

l'idée de bloquer ce régime? L'an dernier le gouvernement a perçu plus de 600 millions de dollars au moyen de cette taxe de 3 p. 100 sur les ventes et il a perçu également environ 125 millions de dollars au moyen de l'impôt sur les sociétés afin de couvrir les dépenses résultant du paiement des pensions.

C'est là un fonds auquel les gens confiants ont contribué dans l'espoir qu'au cas où ils vivraient assez longtemps, ils récupéreraient leur argent au crépuscule de leur vie lorsqu'ils ne seraient plus capables de travailler. Chaque personne qui a contribué à ce fonds a été imposée selon son revenu, jusqu'à concurrence d'un plafond de \$240 par an. Lorsqu'une personne gagnait davantage, elle payait plus. Ceux qui ne disposaient que d'un faible revenu ne payaient qu'un faible montant et certaines ne payaient rien si leur revenu n'était pas imposable, mais tout le monde devait toucher le même montant. Aucun gouvernement n'a inversé les règles du jeu, et ceux qui ont payé le plus finiront par toucher le moins. Bon nombre de personnes se retrouveront avec juste un peu plus qu'il n'en faut pour avoir des droits. Peut-être ces gens possèdent-ils leur maison dans un voisinage auquel ils se sont habitués et qu'ils ne veulent pas quitter. Mais leurs dépenses auront augmenté. Ils seront là à se demander s'ils n'auraient pas dû gaspiller un peu plus afin de pouvoir avoir ces droits.

L'inflation a rongé leurs dollars. L'inflation ne pardonne pas à ces gens. Ils peuvent être 600,000 en tout dans cette catégorie. Ils ne quémandent pas la charité. Ils ont versé des cotisations dans cette caisse croyant pouvoir un jour y récupérer leur argent. Ils ne veulent que ce à quoi ils ont droit. Maintenant, ils tournent leurs regards vers cette caisse qui a réalisé jusqu'ici un excédent de 735 millions de dollars. Maintenant, ils voient leur gouvernement, dans sa magnanimité, bloquer leurs pensions à \$80 par mois. Pouvez-vous leur reprocher de se mettre en colère quand ils regardent ces 42c. que le gouvernement leur offre? Mais celui-ci leur dit: «Voilà, c'est tout, il n'y a plus rien pour vous». On n'a plus les Pères Noël qu'on avait! Le montant de l'inflation sera déduit chaque année de la pension et au même taux d'érosion que celui que nous connaissons depuis trois ans. Monsieur l'Orateur, c'est tout simplement taxer la sécurité de la vieillesse. Je vais vous le prouver.

● (4.20 p.m.)

Si l'inflation continue au rythme des trois dernières années, la réduction au cours des trois prochaines années sera de \$4 pour la première, de \$3.80 pour la deuxième et de \$3.68 pour la troisième, soit un total de \$11.68. Le gouvernement réduit de plus de \$10 la pension des Canadiens âgés. Voilà les faits et le gouvernement doit les envisager. La population canadienne veut-elle que ses citoyens âgés soient traités de cette façon? Il y en a 600,000 qui ont contribué à la Caisse et ils ont le droit d'en retirer des prestations.

L'an prochain, il y aura plus de 1,700,000 personnes ayant plus de 65 ans. De ce nombre, 1.1 million toucheront moins de \$1,500, dans le cas des célibataires ou moins de \$3,000 dans le cas des couples mariés, ce qui est très peu. Faute d'un régime de sécurité de revenu, 72 p. 100 des célibataires de plus de 65 ans, et il y en a 580,000 entre 65 et 70 ans, toucheraient des revenus inférieurs à \$1,500.

Examinons un autre aspect de la question. Parmi les personnes de 65 à 70 ans, seulement un tiers versent un impôt sur le revenu et, dans certains cas, c'est parce qu'elles reçoivent le supplément de revenu garanti. Certains versent également des cotisations à l'OHSIP. Certains possèdent leur propre maison et touchent le supplément de revenu garanti; cette année, ces personnes recevront une aide fiscale supplémentaire de \$50. C'est un pas dans la bonne direction, qui a été instauré par le gouvernement provincial de l'Ontario. Il est raisonnable de penser que moins du quart ont des revenus impossibles. Chez les couples mariés plus âgés, 55 p. 100, soit 300,000 d'entre eux, touchent des revenus inférieurs à \$3,000. La pauvreté est un fait réel chez les bénéficiaires de la pension de vieillesse, et notre société doit assumer la responsabilité de l'inflation et y apporter les remèdes nécessaires.

Soixante-dix p. 100 des célibataires de 65 ans ou plus auront un revenu inférieur à \$1,320 et seulement 30 p. 100 auront un revenu supérieur. Ces gens sont imposés. Ils ne recevront pas le moindre supplément, mais ils sont imposés chaque année par l'inflation.

Un tiers des couples mariés ont des revenus inférieurs à \$1,800; la moitié ont des revenus inférieurs à \$2,300 et les deux tiers, des revenus inférieurs à \$4,000. La moitié de ceux qui touchent plus de \$2,280 d'une source quelconque n'auront pas droit au supplément. La grande majorité de ces 600,000 personnes estiment que le gouvernement non seulement gêle leur revenu mais le diminue chaque année. J'aimerais signaler au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) que le gouvernement impose ces gens, c'est un principe admis des libéraux. Sur ces 600,000 personnes, nombreuses seront celles qui devront se contenter de pensions fixes, alors qu'elles croyaient à juste titre pouvoir s'en tirer. Certaines parviendront à dépenser toutes leurs économies pour remplir les conditions nécessaires. D'autres effectueront des investissements improductifs dans le même but. Voilà les tracasseries que le gouvernement impose à nos vieillards pour leur permettre de survivre à l'inflation. Je défie le ministre de me prouver le contraire.

Mais parlons des injustices. Certains possèdent une maison modeste et touchent une subvention du gouvernement provincial, alors que d'autres sont obligés de louer un appartement \$100 par mois. Est-ce juste? Par ailleurs, s'ils ont vendu leur maison, le produit de l'argent investi serait de \$1,200 ou \$1,500, mais un appartement leur coûterait au moins cette somme. Ainsi, ils avaient droit à la pension avant la vente, mais pas après. Voilà les traquenards de cette mesure. Bien des gens aimeraient conserver plus longtemps leur maison mais, avec l'âge, ils sont de plus en plus souvent malades et cela est très coûteux. Je me demande si le ministre y a jamais pensé et s'il a porté ce problème à l'attention de ses collègues. Après 65 ans, les vieillards sont quatre à cinq fois plus souvent malades, ce qui entraîne des dépenses en médicaments et autres. On estime que de 40 à 70 ans, les gens sont cinq fois plus souvent malades. Dans bien des cas des affections chroniques nécessitent des médicaments spéciaux et il n'est pas rare que leur coût atteigne \$25 et plus par personne. Et pourtant le gouvernement a présenté fièrement un régime national d'assurance frais médicaux, mais il ne fait rien à l'égard des médicaments. Voilà un an que j'insiste auprès du ministre afin qu'il